On aurait voulu s'exprimer plus tôt, mais…

Les gouvernements de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont récemment présenté leurs budgets pour 2026 avec des perspectives jusqu'à la fin de la législature (2029). Il s'agit de budgets visant à faire des économies, essentiellement en diminuant les dépenses. Dans certains domaines, des montants nouveaux ont cependant été dégagés. Ces budgets sont donc le résultat de choix politiques. Précision importante : les budgets présentés représentent des orientations générales. Pour l'opérationnalisation des mesures, des arbitrages doivent encore être faits. Après avoir pris connaissance de ces mesures, **le Forum des Jeunes souhaitait faire une publication afin d'attirer l'attention sur plusieurs mesures annoncées qui auront un impact direct sur la jeunesse**. Cependant, en voulant s'atteler à ce travail, une réalité nous a rapidement sauté aux yeux : **le manque d'informations précises sur le contenu des mesures et plus encore sur l'impact concret que celles-ci auront sur les citoyen·ne·s, rendait (et rend encore aujourd'hui) cet exercice impossible**.

Les conférences de presse organisées respectivement suite au conclave budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne ont annoncé uniquement les grandes lignes des mesures sans en préciser les modalités concrètes. Suite aux différentes déclarations, il s'est avéré particulièrement difficile de trouver des informations plus détaillées, que ce soit dans la presse ou auprès des ministres concerné·e·s, notamment lors des commissions parlementaires. Ce manque de clarté rend le travail de suivi et d'analyse compliqué, même pour les personnes suivant attentivement l'actualité politique. S'il est normal de laisser un temps de travail pour l'opérationnalisation des décisions, il est tout aussi essentiel de soigner la communication en amont afin d'éviter les effets d'annonce.

Le Forum des Jeunes insiste sur l'importance d'une communication vers les citoyen·ne·s, et particulièrement vers les jeunes, qui soit claire, structurée et adaptée. Un manque de transparence et de lisibilité peut créer de la confusion et un manque de compréhension de la part du public, ce qui accentue le fossé déjà existant entre la population et le monde politique. L'accès à une information compréhensible et adaptée constitue d'ailleurs l'une des revendications centrales des plaidoyers du Forum des Jeunes. Pour que les citoyen·ne·s et surtout les jeunes puissent véritablement s'emparer des enjeux publics et comprendre les mesures qui les concernent, il est du devoir des responsables politiques de garantir une communication structurée, cohérente et accessible à toutes et à tous.

Ceci étant dit, il nous tenait à cœur de pouvoir réaliser un premier travail de screening des différentes mesures susceptibles d'avoir un impact sur les réalités vécues par les jeunes. Ce document se veut évolutif, au gré de l'opérationnalisation des mesures dans les semaines et mois à venir, ainsi qu'en fonction des informations complémentaires que nous parviendrons à obtenir.

Concernant la participation des jeunes

La participation est dans l'ADN du Forum des Jeunes, celle-ci structure ses missions et son action. **Une société qui n'écoute pas ses jeunes est nécessairement une société en crise.** De plus en plus, la jeunesse s'organise, réfléchit, propose, et en même temps doit faire face à de nombreuses crises. Nous pensons, plus que jamais, que permettre aux jeunes de participer davantage, dans de bonnes conditions, est une garantie pour une démocratie renouvelée et, au-delà, une société meilleure.

La Belgique peut se féliciter de disposer d'un tissu associatif dynamique, et plus particulièrement d'un secteur jeunesse fort et engagé. Ce secteur valorise la citoyenneté des jeunes, les outille pour faire entendre leurs voix et les accompagne dans leur développement en tant que citoyennes et citoyens responsables, actives et actifs, critiques et solidaires.
Cependant, la participation des jeunes ne peut s'épanouir que si ce secteur associatif, et en particulier le secteur jeunesse, est reconnu et soutenu dans ses missions. Or, les récentes annonces concernant le **retrait des détachements pédagogiques** fragilisent ce secteur et compromettent sa capacité à remplir pleinement son rôle.

Si j'ai des problèmes, je me dirige plutôt vers des ASBL que la justice. Ce n'est pas la justice, mais c'est au moins l'écoute pour sûr. Il n'y a pas de profit derrière, ce n'est que du bénévolat et de la bienveillance. Donc ça ne va peut être pas résoudre le problème mais ça va pouvoir te donner une oreille, des conseils et apprendre à gérer toi-même plutôt qu'avec une justice où tu as une chance sur deux de te faire casser. Donc je trouve ça bien que dans un premier temps, si ce n'est pas encore trop grave, de plutôt te tourner vers une ASBL. C'est plus sûr et plus bienveillant. (C., 23 ans).

De plus, le Forum des Jeunes déplore **l'arrêt du financement des six organisations de jeunesse politiques par la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Nous avons la conviction qu'il est essentiel de maintenir et de renforcer le dialogue entre les jeunes et la sphère politique. C'est pourquoi nous défendons la création et le maintien d'espaces de discussion où les jeunes peuvent débattre, confronter leurs idées et construire une pensée critique. Les organisations de jeunesse politiques jouent un rôle central dans ce processus, elles sont des lieux privilégiés où ces échanges peuvent se tenir, dans un cadre favorisant l'engagement citoyen. Elles permettent aux jeunes de s'informer, de se former et de s'impliquer activement dans la vie démocratique. À titre d'exemple, les organisations de jeunesses politiques permettent l'organisation des débats "Apprentis Citoyens", notamment dans les écoles.

Par ailleurs, les restrictions prévues par le Gouvernement wallon concernant le dispositif APE risquent de fragiliser le secteur associatif déjà sous tension au niveau des ressources humaines et pour qui ces dispositifs d'aides à l'emploi sont souvent nécessaires.

Dans un monde de plus en plus polarisé, où les discours populistes gagnent du terrain, il est crucial de donner aux jeunes les moyens de comprendre, de questionner et de participer. Face à cela, le Forum des Jeunes réaffirme l'importance d'un accompagnement citoyen fort, ainsi que du soutien aux organisations de jeunesse, pour permettre aux jeunes de développer un regard critique et de participer pleinement à la construction d'une société inclusive et démocratique. La Déclaration de Politique Communautaire (DPC) ne disait pas autre chose en voulant "*davantage permettre aux jeunes de s'investir dans la vie en société (...) aussi par la valorisation de l'engagement*" (DPC, p. 53)

Concernant l'enseignement supérieur

Perso je veux pas avoir d'enfant si c'est pour pas avoir assez d'argent et me dire tout le temps : « Je ne sais pas payer les études et putain comment je fais pour ça ou pour ça ». Je ne me vois pas avoir d'enfant si c'est pour stresser comme ça toute ma vie. (C., 17 ans)

Dès la rentrée prochaine, le minerval pour l'enseignement supérieur augmentera progressivement pour atteindre 1 194 euros, contre 836 euros actuellement. Certaines réductions resteront en vigueur pour les étudiant·e·s boursier·ère·s et celles et ceux de milieux modestes. Le Forum des Jeunes insiste sur la nécessité d'accompagner ces mesures d'une meilleure information à destination des jeunes, notamment sur les conditions pour obtenir une bourse, mais aussi pour permettre aux jeunes qui bénéficient d'autres réductions d'en être effectivement informé·e·s. En outre, des mesures particulières doivent être prévues pour les familles ayant plusieurs enfants dans l'enseignement supérieur.

Cette mesure aura des conséquences directes sur le portefeuille des familles, mais également sur les jeunes, déjà particulièrement vulnérables.

Concernant la culture

Moi, quand j'entends "culture", je pense à la diversité. Je trouve que c'est vraiment ce qui rend la société riche, (...), que ce soit au niveau des langues, au niveau des cultures, des pays, le fait de visiter d'autres pays, de voyager, mais il y a aussi tout le côté artistique, donc la musique, la peinture, la lecture, tout ce qui est cinéma... Je trouve que tout le monde peut vraiment y trouver son compte (C., 26 ans).

Dans le domaine de la culture, les différentes mesures annoncées lors du conclave budgétaire ne vont pas dans le sens de plus d'accessibilité, notamment pour le public jeune.

Les mesures budgétaires annoncées auront nécessairement un impact sur les tarifs proposés par les opérateurs culturels, diminuant du même coup l'accessibilité pour certaines catégories de personnes et notamment les jeunes. Ce risque est d'autant plus regrettable et incompréhensible que la Déclaration de Politique Communautaire insistait sur le fait que "*chaque citoyen, dès le plus jeune âge, doit avoir accès à une offre culturelle variée, de qualité, accessible. L'enjeu étant de neutraliser les obstacles – qu'ils soient d'ordre financier, liés à la mobilité ou symboliques – de façon à ce que chacun se sente légitime de rentrer dans une institution culturelle ou de participer à une activité culturelle ou d'éducation permanente." (DPC, p. 65)*

Un exemple concret qui était cité était par exemple de négocier avec le museumPASSmusées la réduction du pass-musée pour les jeunes de moins de 25 ans, donnant accès, à prix réduit, aux musées de la Fédération Wallonie-Bruxelles et offrant des réductions sur les frais de transport.

Concernant l'enseignement obligatoire

Moi, je crois que ce qu'on veut, c'est qu'on arrive à avoir un citoyen responsable qui est maître de sa vie, de ses émotions, et qui va permettre de créer un monde meilleur après l'école Pas juste avoir une tête pleine mais pas bien faite. C'est ça le problème. On fait des têtes pleines, mais pas bien faites (E., 24 ans).

L'enseignement obligatoire a déjà connu de nombreuses réformes depuis le début de la législature. La réforme de l'enseignement qualifiant, avec notamment l'orientation d'un nombre important de jeunes vers l'enseignement pour adultes est un véritable séisme dont on ne mesure pas encore exactement l'impact aujourd'hui, tant sur le parcours des jeunes que sur l'emploi des enseignant·e·s.

D'un autre côté, la modification de trajectoire pour le tronc commun pose également des questions. En intégrant 8 heures de pré-choix d'orientation, on escamote quelque peu la notion de "tronc commun". Certes, l'orientation est fondamentale, mais consacrer le quart des heures de la grille horaire à ce qui ressemble bien à des choix orientants, s'éloigne fortement de la logique du tronc commun.

En outre, le Forum des Jeunes tient à rappeler qu'un·e élève n'est pas qu'un·e futur·e travailleur·euse ou un·e futur·e étudiant·e. L'école a des missions en lien avec la citoyenneté qu'il convient de préserver absolument, particulièrement dans une période où la démocratie est malmenée ou contestée dans de nombreux lieux.

<u>Impact sur les jeunes enseignant·e·s</u>

Indépendamment des différentes réformes liées à l'enseignement secondaire, certains nouveaux points du conclave budgétaires attirent l'attention. Certaines mesures paraissent positives, comme le soutien aux CPMS, les budgets dévolus à l'orientation ou l'allègement de la charge horaire des enseignant·e·s qui débutent. Cependant, la disparition progressive du barème 501 pour les enseignant·e·s bacheliers et bachelières qui ont complété leur formation en cours de carrière, jointe au passage à 22 heures de cours par semaine pour les enseignant·e·s du cycle supérieur risquent de ne pas rendre la profession attractive pour les jeunes, car ces mesures entraînent évidemment une diminution du salaire au bout du compte. En outre, les informations données par le gouvernement sur les possibles pertes d'emplois consécutives au passage à 22 heures se veulent rassurantes mais manquent de perspectives concrètes pour l'instant

Par ailleurs, la DPC affirmait sa volonté de voir des synergies se renforcer entre le secteur jeunesse et celui de l'enseignement obligatoire. Il est clair que dans ce cadre, les menaces pesant sur les détaché·e·s pédagogiques qui sont de vrais traits d'union entre les deux secteurs ne favoriseront pas ces synergies.

Gratuité des fournitures scolaires et suppression des repas gratuits

Le Gouvernement avait annoncé dans un premier temps la suppression de la gratuité universelle pour les fournitures scolaires. Suite à cette annonce lors du conclave budgétaire, le gouvernement semble revenir en arrière en assurant que cette gratuité serait assurée jusqu'en 6e primaire, mais avec une réduction importante de l'enveloppe globale (allant peut-être jusqu'à près de 50%).[1] Voici un exemple de ce qui était précisé au début de cette note: l'opérationnalisation des mesures reste encore assez floue dans certains domaines.

Par ailleurs, la gratuité des repas dans les écoles sera désormais très conditionnée.

Concernant le sport

Pour beaucoup de personnes, c'est une thérapie. Faire du sport, ça permet d'être libre, faire le vide, faire une introspection. Je pense que ça a amélioré la santé mentale de beaucoup de personnes quand on écoute les témoignages, que ce soit la course, le foot, tous les sports... (L., 18 ans).

Le conclave annonce une augmentation des recettes de l'Adeps avec un ajustement des tarifs de plus de 10%. Même si l'annonce de cette augmentation est assortie d'une déclaration affirmant que cela ne doit pas nuire à l'accessibilité, il y a une inadéquation flagrante entre cette augmentation et la Déclaration de politique communautaire (DPC) qui affirmait les bienfaits du sport, notamment pour les jeunes et la volonté d'améliorer l'accessibilité pour tous. Précisément, la DPC annonçait que le Gouvernement favoriserait "*l'accès au sport pour les jeunes et les aînés tout en luttant contre le décrochage sportif*" (DPC, p. 73). Il n'est pas certain que la mesure décidée en conclave permette d'atteindre cet objectif.

Concernant l'emploi

Moi, on [Le Forem] m'a dit là : maintenant, techniquement, je dois accepter toutes les offres d'emploi de tous les milieux du travail. Alors, j'ai regardé, mais je ne peux pas postuler pour coiffeuse. Je veux bien, ça ne me dérange pas hein, mais qu'est-ce que vous voulez que je fasse comme coiffeuse ? Je vais couper les cheveux, je veux bien, mais je ne suis pas sûre que la cliente soit contente derrière (M., 22 ans).

La réforme du chômage initiée par le Gouvernement fédéral produit ses premiers effets. En Wallonie, 60% des personnes qui seront exclues au 1er janvier 2026 seront des jeunes.[2] Il est donc urgent d'offrir à ces jeunes des possibilités pour trouver de l'emploi. Comme le montre un récent avis du Forum des Jeunes sur la thématique de l'emploi, l'un des critères prioritaires pour les jeunes est d'avoir un travail qui fait sens.[3]

1. Pour tenter d'y voir plus clair, on peut se référer au compte rendu de la commission Education du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui s'est tenue le 4 novembre dernier : , page 5 et suivantes
2. L'Echo (10 octobre 2025). Six chômeurs wallons sur dix qui seront exclus le 1er janvier ont moins de 30 ans, disponible sur le site internet
3. Forum des Jeunes (2025). Se lever de bonheur: est-ce que ton job prend soin de toi? Disponible sur le site internet du Forum des Jeunes.

Cependant, la réforme des APE (aides à la promotion de l'emploi) avec 83,7 millions d'euros d'économies attendues risque, comme on l'a dit plus haut, d'avoir un impact majeur sur les services publics offerts par certaines communes, ainsi que sur l'emploi dans le secteur associatif dont le rôle est essentiel pour le maintien du tissu social.

La réforme des APE risque d'avoir un impact direct sur les services publics offerts par certaines communes. Choisir de réaliser des économies dans les emplois publics en investissant (mieux ?) dans la formation est un choix politique, mais il doit s'accompagner d'une double réflexion : comment s'organisera la transition entre suppressions d'emploi d'un côté et supposée création de l'autre ? Comment les services publics continueront-ils à fonctionner ?

En effet, les jeunes sont particulièrement fragiles sur le marché de l'emploi et sont l'une des catégories de population à avoir le plus besoin de services publics de qualité (mobilité, garde d'enfants pour les jeunes parents, enseignement secondaire et supérieur…), particulièrement dans un contexte où tout le monde s'accorde sur les problématiques de santé mentale que rencontre cette génération.

Concernant les allocations familiales

Concernant les allocations familiales, elles seront maintenues avec une condition pour les jeunes de 18 à 25 ans.[4] À partir de 2026, pour recevoir des allocations familiales, les 18-25 ans devront désormais être aux études, en formation ou engagé·e·s dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle. Chaque jeune disposera toutefois d'un "pot de 12 mois" de réserve au cas où sa formation serait interrompue.

Par cette mesure, le système se montre plus dur pour les jeunes dont le parcours ne sera pas linéaire. C'est ce qu'indique Madeleine Guyot, directrice générale de la Ligue des Familles: *Là où ça change surtout, c'est pour les jeunes qui changent d'orientation, interrompent leurs études, commencent certaines formations non reconnues pour le droit aux allocations familiales. Ils auront droit aux allocations familiales pendant 12 mois maximum.*[5]

Concernant la mobilité

Le TEC, par exemple, offre des réductions aux jeunes, mais c'est seulement réservé aux 18-25 ans. Il y a des catégories mais dès que tu les dépasses par exemple quand tu as 25 ans, tu es tout de suite dans la merde et tu dois payer 500€. Ça devrait être un peu plus adapté et plus être au cas par cas (N., 25 ans)

Le maintien de l'abonnement TEC à un euro par mois pour les 18 - 24 ans est une bonne nouvelle pour la mobilité des jeunes en Wallonie, à condition de préserver des coûts maîtrisés pour les jeunes en dehors de cette tranche d'âge.

4. Actuellement, le droit aux allocations familiales est accordé automatiquement jusqu'à l'âge de 18 ans. En Wallonie, un droit semi-automatique est également prévu, il permet de bénéficier des allocations familiales jusqu'à la fin du mois suivant le 21e anniversaire du/de la jeune, même si elle·il n'est plus étudiant·e ou inscrit·e comme demandeur·euse d'emploi, sauf dans certaines situations particulières. Entre 21 et 25 ans, les conditions deviennent actives, pour continuer à percevoir les allocations, le/la jeune doit poursuivre des études ou être en recherche d'emploi. Cependant, ce droit reste considéré comme acquis par défaut ; une preuve n'est exigée qu'en cas de contrôle. À partir de 2026, le système évoluera, le droit automatique restera valable jusqu'à 18 ans, mais au-delà, et jusqu'à 25 ans, il faudra fournir systématiquement une preuve du statut d'étudiant·e ou de demandeur·euse d'emploi pour continuer à percevoir les allocations familiales.
5. Ligue des familles (20 octobre 2025). Allocations familiales: l'inquiétude pour la suite demeure, disponible sur le site internet

Conclusion

Les budgets présentés tant en Fédération Wallonie-Bruxelles qu'en Région wallonne concernent directement les jeunes. Augmentation du minerval, conditionnalité renforcée des allocations familiales pour les jeunes majeur·e·s, réforme du statut d'enseignant·e, augmentation des tarifs de certaines prestations de l'ADEPS, diminution des subventions à la culture laissant augurer une augmentation du prix des billets, fragilisation de certains services publics (notamment communaux)… Toutes ces mesures auront un impact sur la vie des jeunes (et de leur famille).

Or les jeunes sont une frange de la population particulièrement impactée par les difficultés d'accès à l'emploi, aux biens et aux services, combinant à la fois des besoins importants (coût de la formation, acquisition/location d'un logement, vie sociale très active) et des revenus plus faibles.

Souvent les précarités auxquelles elles et ils sont confronté·e·s s'additionnent : un logement moins cher, mais plus éloigné du lieu d'activité, crée un nouveau besoin, un recours à un moyen de transport, coût supplémentaire qui peut entamer le budget prévu pour d'autres dépenses ; un minerval plus cher risque d'accroître la nécessité d'avoir un job étudiant, avec toutes les conséquences néfastes possibles sur la réussite, réussite qui devient de plus en plus nécessaire au vu du risque de non-financement en cas d'échec.

Tous ces risques peuvent conduire à une addition des précarités (culturelle, alimentaire, sportive, sanitaire, économique) qui deviennent autant d'obstacles très difficilement surmontables sur le chemin de l'autonomie.

Un minimum serait de veiller à améliorer l'information destinée aux jeunes dans le domaine de leurs droits.

Certes, on peut se réjouir par ailleurs des 10 millions € supplémentaires du budget wallon destinés à renforcer la prévention du sans-abrisme, la lutte contre la pauvreté et le soutien aux familles monoparentales. Mais cette aide ciblée, pour nécessaire qu'elle soit, n'ôte que peu au durcissement des conditions de vie qui va affecter beaucoup de jeunes.

Enfin, les économies qui visent spécifiquement le secteur jeunesse risque d'affaiblir des associations qui, outre qu'elles forment des CRACS, offrent aussi aux jeunes des possibilités d'émancipation. **Maintenir un secteur jeunesse varié est une nécessité sociétale, particulièrement quand d'autres aspects de la vie des jeunes deviennent plus difficiles.**

Le Forum des Jeunes, en tant que porte-parole des jeunes francophones de 16 à 30 continuera à faire remonter leurs voix vers les responsables politiques afin qu'elles et ils entendent l'impact réel de leurs décisions sur les vies de milliers de jeunes qui continuent à vouloir le maintien d'une société juste où les plus fragiles puissent être protégé·e·s et où chacun·e ait des chances égales d'accession à l'émancipation.

Rue du Commerce 68A, 1040 Bruxelles
02 413 29 30
forum.jeunes@cfwb.be